

## ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) . Fr. 3.50  
Six mois » » 2.—  
Trois mois » » 1.50  
Etranger : Port en sus.

## AVEC BULLETIN OFFICIEL !

Un an . . . . Fr. 5.—  
Six mois . . . » 3.—  
Trois mois . . » 2.—

# NOUVELLISTE VALAISAN

## ANNONCES :

La ligne ou son espace  
Valais . . . . . 15 cent.  
Suisse . . . . . 20 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Minimum par une annonce : 75 cent.  
Les annonces sont reçues à  
l'Agence Louis MAYOR, à Genève  
et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration  
Bureau du Journal, St-Maurice.  
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Le  
"Nouvelliste Valaisan,"  
est envoyé gratuitement du 1er  
au 31 décembre à tous les  
abonnés pour 1908.

## Lazare, lève-toi !

Est-ce qu'un article sur la Fédération cantonale de l'Association catholique peut encore intéresser tant de gens accoutumés à ne s'intéresser plus à rien ?

Qui croit encore à l'efficacité de ces associations, de ces réunions et par quel procédé y attirer des hommes de dévouement et des hommes d'action ?

« Vous devriez bien nous le dire, vous qui, d'après la fin de votre compte-rendu de samedi, paraissez attendre quelque chose de ces petites machines-là », nous écrit un de nos lecteurs qui, à notre grande surprise, a voulu nous témoigner que ce sujet ne lui était pas tout-à-fait indifférent.

Soit ! Revenons-y, ne fût-ce que pour ajouter un indice public à tous les indices du douloureux sentiment que fait peser sur les belles âmes cette idée, trop répandue, que rien ne peut être tenté en Valais au point de vue corporatif et association.

Certes, nous ne comptons pas plus que notre sceptique correspondant sur ces petites machines-là, si elles sont manœuvrées comme par le passé. Mais mises en mouvement comme elles pourraient l'être, nous ne voyons pas pourquoi, en Valais, elles ne produiraient pas les mêmes effets que dans d'autres cantons et d'autres pays.

Les congrès, les réunions de délégués et autres sont de petites machines, assurément, si l'on n'y broie que des mots ; ce sont d'admirables instruments, s'il en sort des hommes unis, des coursiers ayant un but précis.

Or, les cinquante délégués qui ont assisté jeudi à la réunion de Sion ne doutent pas un instant, après la conférence de M. Jobin, de la nécessité de se mettre immédiatement à l'œuvre. Le but, ils le connaissent et personne ne le discute ; l'union, tout le monde la désire, mais malheureusement tout le monde ne veut pas s'astreindre à quelque sacrifice d'amour-propre pour rapprocher et associer toutes les intelligences et toutes les volontés.

Ce sera le gros travail du Comité cantonal.

Mais à la tête de ce Comité se trouve un homme qui a vraiment tout ce qu'il faut pour réussir.

M. le Dr Jérôme Zimmermann a pour lui le bel enthousiasme de la jeunesse. Il a beaucoup voyagé, beaucoup étudié, beaucoup appris. Doué d'un caractère charmant, qui fait qu'on sympathise dès qu'on le connaît, il sera l'homme providentiel pour rapprocher toutes les forces isolées, perdues, et les amener à agir de concert.

On sait que l'Association catholique ne fait pas de politique.

Tous les Valaisans peuvent donc se grouper sous son drapeau.

Non seulement ils le peuvent, mais ils le doivent, car il y a entre notre qualité de Valaisan et la tradition catholique, un lien étroit, intime et indestructible.

L'histoire ne s'efface pas, et les sillons qu'elle a creusés sont trop profonds pour que tous, nous ne nous fassions pas gloire de lever l'étendard catholique.

Ce que l'on ne saurait assez répéter aux présidents des sections locales, c'est d'apporter à l'œuvre, à la marche de la société, un esprit de propagande que nous appellerons moléculaire.

— Poussez ! Poussez... Si vous êtes vaincus, vous le verrez bien, si on vous engueule, vous l'entendrez.

Il faut que, soutenus par l'idée, à l'instar des missionnaires qui débarquent tout à coup dans un pays où tout en apparence leur doit être obstacle, vous ne soyez jamais épouvantés de la disproportion apparente entre les moyens et la grandeur du but à atteindre.

Lazare, lève-toi !

CH. SAINT-MAURICE.

## ECHOS DE PARTOUT

**Une calculatrice phénoméne.** — Récemment, à la Société d'anthropologie de Paris, s'est présenté un nouveau calculateur mental du genre Mondeux, Zerach, Colburn, Inaudi, etc.

Ce qui fait l'intérêt de ce sujet, examiné seulement par le monde scientifique, c'est qu'il s'agit d'une femme, et d'une jeune fille d'environ une vingtaine d'années. C'est peut-être la première fois qu'une femme, exerçant cette sorte de calcul mental, se présente en public.

Cette demoiselle est la propre sœur du célèbre Diamandi, qui, quelques années après Inaudi, répétait à Paris, en des séances privées, les mêmes exercices. Il y a donc là... des dispositions de famille.

Inaudi était ce que les physiologistes appellent un *auditif*, c'est-à-dire qu'il emmagasinait les chiffres par l'oreille. Or, Mlle Diamandi, tout comme son frère d'ailleurs, est une *visuelle*, ce qui veut dire que sa mémoire spéciale s'exerce surtout par la vue des nombres.

**Mariage américain.** — Deux fiancés new-yorkais se sont mariés sur le faite d'une cheminée d'usine, à deux cents pieds au-dessus du sol.

Ajoutons que cela leur a valu de gagner une jolie villa qu'un industriel avait promise au couple hardi qui ferait bénir son union au sommet de la cheminée de son usine.

**Pile ou face.** — Le président Roosevelt vient, d'après le *New-York Herald*, de mettre d'accord, d'une bien amusante façon, les deux sénateurs Kittredge et Gamble, du South-Dakota, qui se querellent depuis longtemps au sujet des nominations aux emplois fédéraux de leur Etat, que chacun d'eux voudrait remplir de ses amis et créatures.

Il a décidé lundi de trancher la difficulté par le sort. Tirant d'abord de sa poche une pièce de monnaie, il dit : « Face, c'est Kittredge, Pile c'est Gamble. »

Le sénateur Kittredge gagna ainsi le droit de nommer le contrôleur des banques. Puis pour varier les plaisirs, M. Roosevelt cacha une petite bande de papier dans l'une de ses mains, enfin on tira à la courte-paille et finalement en une demi-heure les emplois à pourvoir se trouvèrent ainsi partagés au hasard entre les deux sénateurs.

**La truffe.** — C'est le département de la Dordogne qui fournit surtout ce rare et délicieux tubercule si fort en faveur parmi les gourmets français et anglais.

Les journaux de la région annoncent que la truffe vient de faire son apparition sur les marchés et qu'elle sera du reste assez abondante cette année.

Au dernier marché aux truffes, de Sorges, ce précieux produit a été apporté en assez grande quantité, malgré la pourriture occasionnée par les pluies abondantes des semaines précédentes. Nombreux étaient les mar-

chands venus pour l'ouverture du premier marché régional et on cotait :

1<sup>re</sup> qualité, 10 à 12 fr. ; qualité ordinaire, 7 à 10 fr. le demi-kilo.

**Simple réflexion.** — Les audaces n'ont peur que de leurs semblables.

**Curiosité.** — Le « Grand Joseph. » — On lit dans le *Lokal Anzeiger* de Berlin que le « Grand Joseph », un géant de 2 mètres 05, qui avait été incorporé, il y a deux ans, dans le 1<sup>er</sup> régiment de la garde à pied, vient d'être licencié avec sa classe. Il avait été pendant son temps de service le guide du régiment. Il n'a que 21 ans.

Pendant son service, il a souvent eu l'occasion de monter sur les planches de l'Opéra, comme figurant. Il a, notamment, joué le premier rôle dans l'opéra *der Lange Kerl*.

**Pensée.** — On sort de tout, mais à des prix différents.

**Mot de la fin.** — *Humour anglais* : — Je vous rappelle, mon fils, que j'ai enseigné qu'il fallait toujours dire la vérité en tout.

— Oui, père, vous m'avez appris cela ; mais vous m'avez également dit qu'il ne fallait jamais être esclave de ses habitudes.

## Grains de bon sens

### Ohé, le milliard !

En France, les ministres de la Justice et des Finances font connaître aujourd'hui les comptes des liquidations d'immeubles congréganistes réalisées depuis 1901.

Ces liquidations fourniraient, calculait-on, « un milliard », — le fameux milliard des Congrégations, qui devait alimenter la caisse des retraites ouvrières.

Bien que les opérations entreprises par le gouvernement de la République ne soient pas terminées, on peut dès maintenant en prévoir le résultat d'ensemble. Le nombre des liquidations achevées est à ce jour de 115 sur 677 qui ont été ordonnées ou qui sont en cours d'exécution. Or, tous frais déduits, l'excédent d'actif est à l'heure actuelle de 190.000 francs.

A défaut du « milliard des Congrégations », il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de savoir où est passé le « million des avocats ». Car il fallait des avocats et des avoués, n'est-ce pas ? pour donner par leurs plaidoiries un semblant de légalité aux mesures qui ont dépouillé et qui continueront de dépouiller les religieux.

Le bureau parisien a jusqu'ici touché pour sa part le joli denier de 532.770 francs. Sur ce total, un certain Lémery, attaché au cabinet du ministre de la Justice, a reçu à lui seul la somme de 131.800 francs.

Ce Lémery doit être éloquent ! Les avocats de province ont touché, eux, 467.901 francs, — et l'on cite un avocat anglais, M. Bodington, auquel une seule plaidoirie a rapporté 15.000 francs.

Au total, la part des avocats et avoués dans cette gigantesque spoliation des Congrégations est à ce jour de 1.000.671 francs et, ajoute le rapport officiel, 95 centimes...  
La parole est d'or...

Solus.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Grasse matinée

Une des décisions les plus importantes qui, dès ce début de session, viennent d'être prises par le bureau de la gauche radicale, en France, c'est qu'il soit dorénavant bien entendu que les travailleurs du Palais-Bourbon ne travailleront pas le matin.

On a, en effet, observé que la majorité des députés se refuse énergiquement à se déranger avant trois heures de l'après-midi.

J'avais pensé que le remède rationnel à un état de choses évidemment préjudiciable, — alors que tant de travaux législatifs demeurent en suspens, que les projets les plus urgents, ceux qui réclameraient les solutions les plus promptes, attendent indéfiniment leur tour de discussion, — j'aurais pensé que le véritable remède eût été que l'on inscrivit, au contraire, à l'ordre du jour des séances du matin, les questions les mieux susceptibles de réveiller le zèle de tous ces dormeurs.

Mais il faut croire qu'il n'est si graves intérêts en jeu qui pourraient prévaloir contre cette coutume parlementaire de faire la grasse matinée : — plutôt voter quatre douzièmes provisoires que de travailler le matin !

Les parlementaires sont dévoués, mais d'un dévouement qui se lève tard ; et ils ne demandent pas mieux, certes, que de s'occuper du bien du pays, du salut de la France ou de la République, — mais seulement après déjeuner...

Le bureau de la gauche radicale, conformément à l'avis de M. Sarrien, a donc émis le vœu que les séances du matin soient ou supprimées ou employées uniquement à quelques vagues brouilles, — ce qui est une façon implicite de reconnaître et de consacrer désormais comme un droit l'habitude prise par les députés de ne point assister à ces séances.

Et ainsi se poursuit rigoureusement le programme des grandes réformes promises : après avoir élevé à quarante et un francs leur salaire quotidien, les députés, gens prudents, tiennent déjà à établir que ce n'est pas une « journée », mais une « demi-journée » de travail que l'on doit attendre d'eux pour ce prix-là.  
E. P.

## Nouvelles Etrangères

**Curieuse folie.** — On mande de Clermont-Ferrand, France :

Il ne se passe pas de jour où, dans un hôpital ou dans sa clientèle, le chirurgien n'ait à retirer de la gorge d'un imprudent un objet quelconque, avalé par mégarde : pièce de monnaie, clou, perle en verre, arête de poisson, esquille d'os. Il n'est pas de chirurgien qui ne possède chez lui un véritable musée composé de ces objets disparates, lesquels, vous le pensez bien, témoignent de son habileté.

Mais voici, dans cet ordre d'idées, un fait qui sort de l'ordinaire et qui a été rapporté par le docteur Piolet, il y a à peine quelques jours, à la Société médicale de Gannat.

Il s'agit d'une femme, internée à l'asile du Bois-de-Cros, à Clermont-Ferrand. Son idée fixe était d'avaler un crucifix.

Elle se procura, on ne sait trop comment, une croix dans le genre de celles qui portent les religieuses, dévissa le crucifix en cuivre de la croix en bois, et l'avalait.

On ne s'aperçut de rien, d'autant plus que la malade se garda bien de raconter ce qu'elle venait de faire. Mais deux jours plus tard, quand elle fut prise de vomissements et rendit tout ce qu'elle essayait d'avalier, on

l'examina et, en inspectant sa gorge, on y constata la présence d'un corps étranger. Comme la malade ne voulait toujours rien dire, on la radiographia. La radiographie montra la croix arrêtée dans la partie supérieure de l'œsophage.

Séance tenante, on prépara tout ce qu'il fallait pour opérer la pauvre folle. Mais une fois qu'elle se fut endormie sous le chloroforme, on parvint, dans une dernière tentative, à extraire le crucifix. Il avait 45 millimètres de longueur et mesurait 33 millimètres d'un bras à l'autre.

Les suites de cette intervention furent très simples, et deux jours plus tard la malade était guérie.

**La Vierge de Lourdes.** — Un décret du pape vient de décider que la fête de la Vierge de Lourdes doit être solennisée dans tout le monde catholique.

**La situation au Maroc.** — Un petit engagement a eu lieu vendredi matin, sur le Kiss, près de Port-Say. Des Marocains ont passé la frontière et attaqué les avant-postes français, qui en raison de leur infériorité numérique, ont dû se replier sur les gros des effectifs.

Les troupes françaises ont pris position au village de Bocayas, qu'elles ont fortifié. Du village, elles ont canonné les Marocains, qui ont alors repassé le Kiss.

Les officiers commandant les troupes françaises considèrent la position de Bocayas comme très forte. On a néanmoins pris toutes mesures pour la renforcer encore et parer à toute éventualité. Le commandant Lyer, du 2<sup>e</sup> zouaves, va prendre le commandement sur le Kiss et la direction des opérations. Il aura sous ses ordres cinq compagnies, dont quatre de tirailleurs et une de zouaves, un peloton de spahis et une section d'artillerie.

On évalue à 4000 le nombre des Marocains qui rôdent autour de Port-Say. Il y a eu quelques escarmouches de nuit. Dans l'agression du 29 novembre, il y a eu trois morts.

**Dans les rangs des catholiques italiens.** — Les catholiques italiens ont été frappés dernièrement par des deuils cruels : les morts de Mgr Parodi, à Gênes ; de l'avocat Oreglia di Santo-Stefano, à Turin, — deux journalistes de grande valeur — et, maintenant, du comte Pierre Piccolomini-Clementini, de Sienne. Ce jeune homme (30 ans à peine) avait toutes les qualités pour être prochainement le chef du mouvement en Toscane. Il y avait en lui l'étoffe d'un excellent député. Il avait compris le rôle de la presse : le *Corriere d'Italia* le comptait parmi ses appuis principaux. Il vient de succomber, après quelques jours de maladie, à une attaque de scarlatine.  
C'était un de ceux pour qui « noble oblige ».

**Formidable explosion.** — On écrit de Dunkerque, France :

Un terrible accident est survenu hier matin, dans les dépendances de la défense mobile.

A une heure dix minutes exactement, une énorme et formidable explosion se produisit, qui mit toute la ville en émoi : c'était un accumulateur à air comprimé qui venait d'éclater.

Ce réservoir d'énergie, qui sert à charger les torpilles de la flotille, a démolé, en explosant, les bâtiments et magasins qui entouraient l'endroit où il était placé. Un mécanicien est

mort deux autres mortellement atteints, vont mourir, et douze blessés ont été transportés à l'hôpital.

Le premier moment de stupeur passé, on organisa les secours.

Le spectacle était effrayant. Le ruisseau de la rue voisine de la caserne charriait des flots de sang. Des débris de toitures et des pans de murs jonchaient le sol aux alentours.

Une foule immense était accourue, angoissée, et s'était massée contre les grilles qui défendent l'entrée de la défense mobile. Le commandant a télégraphié immédiatement au Ministère, et après avoir assuré un service d'ordre des plus sévères, a commencé son enquête.

La consigne est extrêmement rigoureuse; le commandant Pimpnéel déclare ne rien savoir. Il ignore les causes de l'explosion et il se préoccupe de renseigner le plus vite possible le Ministère de la marine.

Une commission spéciale a été immédiatement constituée, dont la mission sera de rechercher les causes de l'explosion.

## Nouvelles Suisses

### Les jeux de hasard

On écrit au *Journal de Genève* :

Dans son numéro du 20 novembre dernier, la *Berner Volkszeitung* publie un intéressant article sur la question des jeux de hasard en Suisse.

Il rappelle l'ouverture de la maison de jeu de Saxon en 1847, décrit le mouvement qui s'est manifesté dans l'opinion publique dès 1865, et qui aboutit à la fermeture de cette maison de jeu le 31 décembre 1877, grâce à l'adoption de l'article 35 de la Constitution fédérale, censé nous régir encore aujourd'hui !

Puis il constate mélancoliquement qu'en 1907, à la fin d'une nouvelle période de 30 ans, ce n'est pas une, mais huit maisons de jeu que nous avons en Suisse.

Et chaque année leur nombre va en augmentant : hier c'était le Schänzli de Berne qui introduisait le « billard lumineux », aujourd'hui c'est le Grand Conseil du Tessin qui autorise les « petits chevaux » à Lugano, demain c'est Locarno, jalouse, qui réclamera son tour.

A Genève, au parc des Eaux Vives, comme au Kursaal, les petits chevaux tournent avec inquiétude, engloutissant, à la barbe de la Constitution fédérale, les économies de nombreux habitants de notre ville.

Il est temps de sortir de cet engourdissement, et de réclamer du Conseil fédéral qui veuille bien, enfin, prendre en considération la volonté nettement manifestée par le peuple suisse, lorsqu'il a adopté l'article 35 de la Confédération.

**Un bateau qui déraile** — Un singulier acci lent s'est produit mardi, à Interlaken, sur les chantiers lacustres situés près de la station de l'Est. Là, se trouvait le bateau-salon *Jungfrau*, qu'on venait de réparer et dont le lancement était imminent. Tous les

détails de l'opération avaient été soigneusement préparés lorsque mardi, pour une cause encore inconnue, le bateau se mit à glisser tout seul, à opérer son lancement de sa propre initiative ! Deux solides pieux qui retenaient le bâtiment furent enfoncés en terre telles des allumettes et une poutre de fer de la passerelle du Spühlsteg pliée au passage comme un fétu de paille. Par bonheur, aucun ouvrier ne se trouvait sur le chemin du singulier bolladeur. Un bateau, le *Gtessbach*, qui descendait l'Aar, put être averti à temps, sans quoi une grave collision eût été inévitable. La *Jungfrau* arriva ainsi à l'eau non sans quelques avaries ; la poutre de la passerelle y avait fait un trou dans la partie supérieure ; un autre obstacle rencontré en chemin avait causé des avaries assez sérieuses à la ligne de flottaison et à la coque. Le bateau devra être remis en chantier.

Le lancement s'opère avec des cris et treuils puissants et très péniblement, aussi l'escapade de la *Jungfrau* reste-t-elle un mystère pour tous ceux qui étaient occupés.

**Idylle** — L'hiver dernier, un rouge-gorge se laissait prendre sans difficultés dans une maison d'ouvriers, à Lucerne. Placé entre les doubles fenêtres de la chambre, l'oiseau se familiarisa rapidement. Au printemps, alors que les prés commençaient à reverdir, il fut mis en liberté, mais resta dans le voisinage jusqu'à ce qu'ayant trouvé une compagne il disparut. En octobre, il revenait et suivait ses bienfaiteurs d'arbre en arbre dans le jardin situé devant la maison. Ces jours-ci, aux premiers froids, l'oiseau se laissa de nouveau prendre et a retrouvé sa place entre les mêmes fenêtres. Un second rouge-gorge, son petit peut-être, voulut l'y suivre un beau jour, mais on trouva le nouvel arrivant mort le lendemain. Les deux oiseaux, paraît-il, ne sympathisaient pas.

**Autour du château de Pregny** — A propos du château de Rothschild, le *Temps* dit qu'on ne sait rien en ce qui concerne les legs, spécialement pour le personnel du château, qui compte quatre-vingt-dix jardiniers, aides-jardiniers ou gardes de la propriété de Pregny. L'entretien revient à environ trois cent mille francs par an. Le baron Adolphe avait mis cette clause dans son testament : Toucheront, pendant leur vie durant, le tiers de leurs appointements les employés depuis dix ans dans la maison, les deux tiers ceux depuis vingt ans et la somme complète ceux depuis trente-cinq ans. Dans ce dernier cas, il s'est trouvé deux serviteurs dévoués : un cuisinier depuis quarante-deux ans dans la maison et le secrétaire particulier du baron, à son service pendant trente-cinq ans. M. Adolphe de Rothschild n'avait oublié personne, pas même la ville à laquelle il fit don de l'hôpital ophthalmique et de la somme nécessaire à son entretien.

De nombreuses anecdotes sont rappelées sur la vie de la bienfaitrice que fut la baronne Adolphe de Rothschild, qu'on se plaisait à représenter comme une originale. Ainsi la baronne fumait

régulièrement douze cigares par jour, tandis que son mari n'usait que de la cigarette. Une habitude commune aux deux époux était la lecture nocturne. Deux secrétaires avaient pour seule fonction de lire pendant la nuit entière des journaux, des romans, soit à la baronne soit au baron, souvent endormis, je pense. Mais si pour cette cause le secrétaire cessait sa lecture et que le fait fût su, il était vertement réprimandé, même chassé. Pour ce travail, le lecteur touchait à la caisse huit cents francs par mois. On n'en trouve plus, de ces places-là.

Au château de Pregny, le personnel est encore tout marié de cette mort inattendue et chacun n'a que regrets pour Mme la baronne Adolphe de Rothschild qui faisait tant de bien autour d'elle.

**Les ouvriers d'Erlikon** — Il y a de bons patrons. Les ouvriers de la fabrique de machines d'Erlikon, Zurich, en conviendront, et beaucoup d'autres avec eux. Dans cette usine la direction a mis à la disposition du personnel un vaste et luxueux bâtiment avec de grands réfectoires, une cuisine à vapeur et des installations de bains. Une association dont les membres se recrutent uniquement parmi les ouvriers de la fabrique gère le service de la cuisine et de la cave et procède à tous les achats de denrées, en complète liberté. L'ouvrier trouve là une excellente pension à 1 fr. 10 par jour, du thé à cinq centimes la bouteille, du vin et de la bière. L'entreprise marche à merveille. Dans les six derniers mois, l'association a servi 25,000 repas, 7,000 litres de lait, 113,500 bouteilles de thé et — fait digne de remarque — seulement 29,000 bouteilles de bière.

**Trop confiante** — C'est une fort mauvaise connaissance qu'avait faite, il y a deux ans, une cuisinière de Zurich, en la personne d'un certain Hermann Rusterholz, valet et voleur condamné déjà à deux reprises. Le gentil cordon-bleu, qui ignorait naturellement le passé peu doré de son ami, lui remit un certain jour un carnet de caisse d'épargne contenant deux cents francs, et un billet de cent francs, avec prière d'aller déposer la somme à la banque. Rusterholz préféra empocher les cent francs et se faire payer le montant du carnet, y compris les intérêts. Pour mieux réussir, il avait imaginé de signer du nom de sa dulcinée et de se faire passer pour son frère. Le coup fait, le fripon disparut.

Après s'être étonnée, puis inquiétée, et enfin informée, la cuisinière alla conter sa peine à la police. Arrêté, Rusterholz a comparu devant ses juges, qui l'ont condamné à huit mois de détention ; c'est peu.

**Un chasseur bredouille** — Le fait se passe dans la Gruyère :

Un chasseur qui rentrait bredouille voulut apporter au moins à sa femme la matière d'un bouillon : il tira sur un corbeau et abattit la bête noire. Peu après, croyant apercevoir une seconde victime dans les branches d'un chêne, il tira encore sans résultat ; mais la décharge galvanisa le corbeau déposé à terre et qui n'était qu'etour-

di : il partit à tire d'aile et... adieu bouillon ! Il fallut le soir se contenter d'une soupe aux pommes de terre et subir les railleries de madame.

**Le baptême à Zurich** — Nous avons déjà noté la discussion du Synode de l'Eglise nationale zuricoise sur la question du baptême. Le rapporteur, M. Reuttimann, proposait que le Synode fût invité à étudier les moyens à prendre pour restaurer dans le peuple la signification du baptême.

Le président du Synode, M. Scheller, a répondu qu'il acceptait la motion, mais qu'il doutait de l'étude proposée. « On nous embarque, dit-il à peu près textuellement, sur une mer sans rivage. »

Le pasteur Pflüger, socialiste, a fait des déclarations nihilistes. Le baptême n'a aucune signification essentielle ; les sacrements n'ont rien de chrétien ; les protestants doivent cesser de contrefaire les catholiques, etc., etc.

Le pasteur Trautwetter a protesté au nom des mères protestantes, qui tiennent à voir baptiser leurs enfants comme elles voient baptiser les enfants des mères catholiques.

La seule déclaration de principe en faveur du baptême qui ait été faite dans le Synode a été celle du pasteur Finsler, qui a déclaré considérer le baptême comme partie intégrante de la foi chrétienne.

**Retraites pour la vieillesse** — Le Grand Conseil de Berne a pris en considération une motion demandant la création d'une assurance cantonale pour la vieillesse, analogue à ce qui s'est fait dans le Canton de Vaud. Dans la discussion, M. Gobat a déclaré que le Conseil exécutif est prêt à examiner la question de l'assurance-vieillesse, mais sans vouloir préjuger la solution.

Personnellement, M. Gobat estime que seule la Confédération serait en mesure de résoudre la question de l'assurance-vieillesse par l'Etat. Si les cantons veulent faire quelque chose dans ce domaine, ils feront mieux de subventionner l'assurance que de créer des caisses officielles.

## La Région

### L'Ours de la Montagne

M. l'abbé Gorret, alpiniste et littérateur, connu sous le nom de « l'ours de la Montagne » vient de mourir au prieuré d'Aoste à l'âge de 73 ans.

Ce n'était pas un inconnu pour le Valais.

Souvent il montait au St-Bernard. Enfant de Val Tournanche, l'abbé Gorret fut et resta un audacieux alpiniste ; il était né guile de montagne.

Il disputa la conquête du Cervin à Tyndall et à Whymper, qui, tous deux, l'ont tenu en haute estime. C'est lui qui, le premier, parvint le 17 juillet 1865 sur le sommet du versant italien, après avoir frayé la route si pittoresque et si dangereuse de la pente sud-ouest.

Alpiniste dans l'âme, il était doué

On ne fit aucune difficulté de lui ouvrir, et il s'avança jusque dans le réfectoire de la communauté.

Il y trouva l'abbesse avec les religieuses dans l'habit de leur ordre. On leur lut le décret ; on leur fit savoir que tous les revenus du couvent, sans exception, appartenaient, à dater de ce jour, à la nation, et devaient comme tels être versés dans les caisses de l'Etat ; qu'en conséquence les religieuses pouvaient quitter la sainte maison et se considérer comme dégagées de leurs vœux.

Mais toutes déclarèrent rester fidèles à leurs vœux et entonnèrent le *Magnificat*.

Le commissaire crut de son devoir d'avertir les Religieuses qu'on ne tolérerait leur séjour au couvent que jusqu'à ce qu'il eût été vendu pour une destination nationale.

Elles n'en persistèrent pas moins dans leur résolution.

Quelques heures après, tout le monde partit et un profond silence recommença à régner dans ces lieux.

Marguerite s'appuyait toute pensive contre un des bas piliers de pierre du cloître, lorsque Arnaud parut devant elle.

Malgré le sévère costume dont elle était enveloppée, il en vit assez tout d'abord pour se convaincre que les deux années écoulées avaient encore relâché sa beauté.

d'une force corporelle peu commune, d'une indomptable énergie et d'une stature qui en faisait le plus bel abbé de la vallée d'Aoste. Tous les touristes en pays valdôtain l'ont connu, tout au moins de nom, car c'est à sa plume alerte et consciencieuse qu'on doit, en collaboration avec le baron Bich, le *Guide illustré de la vallée d'Aoste*, petit manuel historique, littéraire, scientifique et descriptif qu'on ne trouve plus que dans les bibliothèques des spécialistes, l'édition étant depuis longtemps épuisée.

Sous son écorce rude, ce grand prêtre osseux et à large carrure cachait un grand cœur et une belle âme. Celui que le roi Victor-Emmanuel honorait d'une affection très particulière, et qu'il nommait « le grand diable » savait être un homme tendre et doux, et surtout compatissant. Il était d'un commerce agréable et charmant.

Ce grand original vivait cloîtré dans sa cure-chalot de St-Jacques d'Ayas pendant les six mois d'hiver. Enterré sous la neige, il y fumait sa pipe, y buvait du « vif » et y lisait les classiques, tout en rêvant à la montagne et aux ascensions. Mais quand venait l'époque des courses ou celle de la chasse, il jetait le froc et s'affublait du costume pittoresque que portent les guides de Val Tournanche. Alors son étincelle, comme il l'appelait, l'emmenait par monts et par vaux, le poussait dans le domaine de la poésie, et lui offrait une revanche à ses longues privations hivernales.

C'est cette étincelle qui lui donnait sa supériorité sur ses confrères des autres paroisses, comme sur les guides, ses concitoyens et amis. Son grand corps qui se balançait en marchant s'harmonisait avec le paysage et avec ses habitants, qu'il aimait de tout son cœur, sans jamais se prévaloir des honneurs dont le roi l'avait entouré et de la médaille que le monarque avait placée sur sa poitrine.

## Nouvelles Locales

### Décisions du Conseil d'Etat

#### Pour Zermatt.

La commune de Zermatt est autorisée à contracter auprès de la Caisse hypothécaire et d'épargne du Canton un emprunt de 60,000 fr. destiné à la construction d'une maison d'école, sous réserve de l'approbation de l'acte d'emprunt par le Conseil d'Etat.

#### Pour Brigue.

Il est accordé à M. Emile Cathrein, à Brigue, un permis de flottage par la Gamsa pour environ 50 m3 de bois d'affouage.

#### Ouvrages scolaires.

Le Conseil d'Etat décide de réduire à 0,50 le prix de vente des ouvrages scolaires ci-après : Manuel d'arithmétique, Recueil de chant.

#### Votations.

Il fixe au 15 décembre prochain la votation populaire sur les lois et décrets ci-après soumis au referendum :  
1. Loi sur le colmatage.

La fleur qu'il avait connue demi-éclosée était maintenant tout à fait épanouie. Son pâle visage se colora d'un vif incarnat lorsqu'elle baissa sous le regard d'Arnaud ses grands yeux noirs, ses genoux tremblèrent, et elle serait tombée si elle ne se fût retenue au pilier.

« Marguerite, Marguerite, lui dit-il d'une voix tremblante, ma chère, ma bien-simée Marguerite, nous nous revoyons donc enfin ! Tu ne réponds pas, tu ne te réjouis pas ? continua-t-il en essayant de lui prendre la main. Tu t'éveilles à une vie nouvelle, Marguerite ! Les liens qui t'enchaînaient, la contrainte qu'on t'avait fait subir, tout cela est détruit, brisé ! Tu es libre ! Comprends-le donc, Marguerite ; libre, tu es libre ! avec moi, avec le fiancé de ton choix ! Les obstacles que l'on nous opposait sont maintenant emportés dans l'orage d'une ère nouvelle ! Viens, viens, que tardes-tu encore ? Jette loin de toi ces habits d'une foi menteuse, ces marques d'un dégradant esclavage, qui déparent ta beauté, tes grâces de jeunes fille, et viens, viens ! je t'emmène hors d'ici, loin de ces murs, où d'ailleurs tu ne saurais prolonger ton séjour ! Ne te souvient-il plus de cette heure de la chapelle, ne te souvient-il plus de ton serment, ma douce fiancée ?

(A suivre)

## LE STABAT

De retour à Nevers, il s'occupa exclusivement de ses études de droit, de musique et des souvenirs de Marguerite.

Cependant les nuages s'amoncelaient de plus en plus ; le roi se vit forcé, l'année suivante, de convoquer les notables et finalement, l'année d'après, en 1789, les états généraux, qui devinrent bientôt l'Assemblée constituante. On connaît les grands travaux de cette fameuse assemblée, aussi bien que les événements qui se passèrent dans cette courte période de deux ans.

La prise de la Bastille, la transformation de la royauté absolue en royauté constitutionnelle, l'avortement de la fuite du roi, l'abolition de la dime, la confiscation des biens du clergé, la suppression des titres de noblesse, en un mot tous ces grands changements de l'ancienne France furent légalement sanctionnés par une assemblée qui avait su à la

fois faire plier le pouvoir et contenir la révolution.

La Constitution avait été solennellement jurée par le roi et par la nation ; la révolution semblait finie. Mais combien cette apparence était trompeuse, c'est ce que nous apprend la suite de l'histoire de cette remarquable époque.

Personne au fond ne se sentait satisfait ; ceux qui s'étaient vus dépouillés d'une partie de leurs droits, de leurs revenus ou de leurs dignités, la noblesse, le clergé, les officiers de l'armée, étaient généralement mécontents et cherchaient par tous les moyens possibles à recouvrer ce qu'ils avaient perdu. La masse du peuple, au contraire, qui recueillait les avantages de ces mesures, ne se contentait plus de ces faciles conquêtes et en voulait d'autres plus importantes. L'exaltation des esprits, l'aigreur des partis allaient de jour en jour s'envenimant, et la lutte n'était déjà plus entre les aristocrates et les constitutionnels, mais bien entre les constitutionnels et les républicains.

Durant tout ce temps, Arnaud avait continué de vivre à Nevers dans une indifférence apparente, jusqu'au moment où le décret sur la confiscation des biens ecclésiastiques vint le tirer tout à coup de sa torpeur. Dès que les revenus des couvents étaient supprimés

les couvents eux-mêmes ne pouvaient plus subsister, et sans prononcer leur suppression, on laissait tout moine et toute religieuse libre de quitter le cloître et de se considérer comme déistes de leurs vœux.

Les commissaires chargés de l'exécution de ces mesures parcoururent à cet effet toutes les provinces, et Arnaud put conjecturer que le moment était proche où le couvent de Saint-Léger recevrait leur visite.

Deux ans s'étaient écoulés déjà depuis la claustration de Marguerite de Verneuil ; pendant tout ce temps, Arnaud n'avait rien appris d'elle, sinon de temps à autre, par l'intermédiaire d'un ami d'Autun que la sœur Agathe (c'était le nom de religion de Marguerite) jouissait d'une bonne santé. Le comte vivait au château de Verneuil dans une retraite complète, tandis que son fils, toujours à Paris, faisait partie de l'entourage intime du roi, et s'était vu exposé maintes fois à de graves dangers comme ayant pris part au fameux banquet des gardes du corps à Versailles.

Ce fut par une matinée de novembre froide et pluvieuse de l'année 1790 que le commissaire du gouvernement arriva à Saint-Léger. Ceint d'une large écharpe tricolore, accompagné d'une suite peu nombreuse, mais suivi d'une foule de peuple, il se présenta devant la porte du couvent.

2. Loi sur les affiches-réclames.  
3. Loi additionnelle concernant la répartition du produit des concessions des forces hydrauliques.  
4. Décret sur les traitements des fonctionnaires et employés attachés aux bureaux de l'Etat.

**Vallée de Nendaz.**

M. Jos. Broccard, président à Ardon, est désigné comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de la taxe des terrains à exproprier pour la construction de la route de la vallée de Nendaz.

**Amendes.**

Il est prononcé une amende de fr. 20 et une de fr. 50 pour contraventions forestières.

**Sanatorium populaire genevois de Clairmont-sur-Sierre.**

*Enquête de la sous-commission médicale.*

Pour se rendre un compte exact des résultats éloignés ou définitifs obtenus au Sanatorium et par conséquent de la réelle utilité de cet établissement, la sous-commission médicale de la Fondation a fait une enquête qui a porté sur toutes les personnes ayant fait un séjour à Clairmont depuis sa fondation jusqu'au commencement de 1906.

Dans le courant de février 1907, il a été envoyé par la poste à toutes les personnes que la sous-commission avait admises entre octobre 1903 et le 31 décembre 1905 un questionnaire sur l'état de leur santé actuel et leur capacité de travail. Les réponses à ce questionnaire ont donné les résultats suivants, collationnés en avril 1907 :

Se disent aujourd'hui guéris et capables de travailler 53 pensionnaires dont 8 examinés en 1903 (octobre-décembre), 13 en 1904 et 27 en 1905.

12 se disent encore atteints, mais capables de travailler (répartition par année d'examen : 1, 3 et 8).

28 sont malades et incapables de travail (4, 12 et 12).

52 sont décédés (13, 26 et 13).

32 n'ont pu être atteints ou n'ont pas répondu (5, 19 et 8).

Soit 93 vivants, 52 décédés, 32 incertains.

Il résulte de ce tableau que sur 177 personnes différentes (non compris les colonies de vacances) examinées par la commission médicale, 32 n'ont pu être retrouvées pour l'enquête.

Des 145 personnes restantes, dont nous avons des nouvelles, 53, soit le 37 0/0 se considèrent comme guéries en avril 1907, soit de 1 à 3 1/2 ans après leur séjour, 12, (8 0/0) se disent encore plus ou moins malades, mais gagnent leur vie. Le total de ceux qui sont capables de travailler atteint donc 45 0/0.

28 anciens pensionnaires, 19 0/0, se déclarent encore malades et incapables de gagner leur vie et 52 sont morts. (36 0/0.)

Si l'on songe que, dans les débuts, la commission a été obligée d'accepter des cas peu favorables, qu'il s'est déjà écoulé de un à trois ans et demi entre

le séjour des malades au Sanatorium et le moment où ils ont répondu à l'enquête, on sera d'accord pour admettre que le Sanatorium a rendu de véritables services, puisque plus du tiers de ses anciens pensionnaires se déclare guéri et que près de la moitié est en état de gagner sa vie.

Ajoutons que ceux qui ont fait un séjour au Sanatorium ont pratiquement cessé d'être un danger pour leur entourage; il ont appris à se soigner, à ne pas répandre la contagion autour d'eux et à préserver leurs proches.

Au nombre des guéris il faudrait donc, en bonne justice, pouvoir ajouter celui des préservés pour se faire une juste idée de l'utilité sociale de notre Sanatorium.

Au nom de la sous-commission médicale,

(Signé) Dr H. MAILLART.

**La division du jour**

Comment, anciennement, marquait-on la division du jour? Les Chaldéens, les Egyptiens, les Hébreux ont connu le cadran solaire; ils ont vu les ombres, d'abord légères et élancées au lever du soleil, devenir plus sombres et plus ramassées à mesure que le jour devenait plus éclatant, puis s'allonger encore, et devenir transparentes aux approches du crépuscule. L'ombre la plus courte indiquait naturellement le milieu du jour, le midi. Les ombres égales du même objet indiquaient des temps égaux écoulés avant et après midi.

Les Grecs partageaient le jour en dix heures. C'étaient : 1° l'aurore; 2° le lever du soleil; 3° l'étude; 4° le gymnase; 5° le bain; 6° le midi; 7° les libations; 8° la prière; 9° la table et les plaisirs; 10° le coucher du soleil. La nuit était divisée en quatre parties seulement, qui variaient avec les saisons.

Les Romains partageaient le jour et la nuit chacun en douze heures. En été, la journée était plus longue, les heures étaient d'environ cinq quarts d'heure; en hiver, elles n'étaient que de trois quarts d'heure.

La journée romaine se partageait en matin, midi et soir. Le matin à la première heure, c'est-à-dire à six heures, chaque homme riche recevait ses clients. Ces visites duraient jusqu'à huit heures environ. Le patron montait alors en litière pour se rendre au Forum, suivi d'un groupe de clients. Les affaires commençaient à la troisième heure et duraient jusqu'à la sixième (de 9 heures à midi). De la sixième à la huitième, déjeuner et sieste (de midi à 2 heures). Puis on travaillait pendant une heure; avec le soir commençaient les exercices, les plaisirs, la promenade. Puis venait l'heure du bain, la dixième (4 heures), le souper, puis le coucher.

En bien des points, on le voit, observe le chroniqueur du « National suisse », à qui nous empruntons ces détails, la journée romaine ressemblait à la nôtre. Mais nous travaillons plus que les Romains,

Lorsque l'on connut les horloges, et partant les divisions régulières du temps, on partagea le jour (jour et nuit réunis), c'est-à-dire la durée de la rotation de la terre, en 24 parties égales.

A partir de cette époque, toutes les heures se valent — comme durée.

**Recrues bien notées.** — (Corr.)

— Le Bulletin officiel va commencer la publication des recrues valaisannes les mieux notées à l'occasion des examens pédagogiques subis en Septembre et Octobre 1907. Cette nomenclature comprend pour le début les jeunes gens des districts de Sierre, Hérens, Sion et Conthey. La semaine suivante, ce sera le tour des quatre districts de la partie inférieure ainsi que du Haut-Valais.

Sur 962 recrues examinées dans le canton et attribuées par leurs notes au Valais, 533 (dont le livret de service ne renferme que des 1 et des 2) peuvent ainsi figurer au tableau d'honneur du Bulletin officiel, ce qui représente le 55 % de l'effectif total. C'est un joli résultat, bien que la moyenne du canton ait quelque peu fléchi (d'environ un demi-point) par rapport aux examens de l'année précédente qui nous avaient valu la fort belle note de 7,48 avec le 10me rang dans l'échelle des cantons. Nous dégringolons ainsi quelque peu, quitte à nous rattraper, espérons-le, l'année prochaine. Aussi bien, n'était-ce pas trop beau pour pouvoir durer? Souhaitons donc que cette petite reculade ne soit en somme qu'un stimulant à reconquérir à brève échéance le terrain perdu. Il n'en demeure pas moins que c'est un froissement pour notre amour-propre national que de devoir enregistrer une baisse, si fortuite et légère soit-elle.

Nous ne pouvons d'ailleurs entrer, pour le moment au moins, dans de plus amples détails à l'endroit de nos examens pédagogiques, en précisant le rang et la note qu'ils assignent à nos districts et à leurs communes. En effet, il manque encore, pour une statistique absolument exacte et complète, les résultats des recrues Valaisannes examinées hors du canton, et dont nous ne connaissons les noms que plus tard. En attendant, signalons le fait curieux que deux districts allemands figurent en tête et en queue de liste, à savoir Conches et Brigue. Mais tandis que le premier obtient une moyenne qui atteint à peine 6, son voisin arrive bon dernier avec plus de 9, note encore inférieure à celle de 1906 où il se trouvait déjà au bas de l'échelle. Nous n'insisterons pas davantage aujourd'hui sur cette peu réjouissante constatation, puisque se présentera l'occasion de revenir de façon plus détaillée sur ces examens avec tous chiffres à l'appui.

**Souscription pour les incendiés d'Aven.** (Suite.) — Société vinicole de Vétroz, fr. 30.

Les dons continuent à être reçus par le Préfet de Conthey.

**Oeuvre des vocations sacerdotales.** — Il sera fait de nouveau, ces jours prochains, appel à la générosité des fidèles en faveur de l'œuvre des vocations sacerdotales.

A peine est-il besoin de rappeler l'importance de cette œuvre, tellement elle saute aux yeux de tous ceux qui s'intéressent à la religion. Assurer le recrutement du clergé, c'est travailler le plus efficacement qu'il se peut au maintien et à la propagation du catho-

licisme. Qu'a fait Notre Seigneur Jésus-Christ pendant les trois années de sa carrière évangélique? Sa fonction principale a été d'instruire, de former, de dresser les apôtres, en d'autres termes de faire des prêtres. Imitons notre divin Sauveur et contribuons de loin par notre obole à créer de nombreux et saints ministres de Dieu et des âmes.

Ce ne sont pas les vocations qui doivent manquer dans notre catholique Valais. La Providence, qui pourvoit à tout, en a préparé en nombre suffisant. Ce qui fait défaut en beaucoup de cas, c'est l'argent nécessaire au développement de la vocation ecclésiastique. Cet argent, dont nous pouvons faire un si noble usage, Dieu l'attend de notre foi et de notre charité.

La quête qui a eu lieu l'année dernière dans les paroisses françaises du diocèse a donné les résultats suivants :

**Décanat de Sierre.** Vissoie 70 fr., Lens 40, Sierre 40, Venthône 32, St-Maurice de Laques 15, St-Léonard 10,50, Chippis 10, Grève 10, Montana 10, Chandolin 8,65, Miège 5.

**Décanat de Sion.** Sion 89,35, Ayent 30, Savièze 25, Salins 2,03.

Manquent les paroisses d'Arbaz, Grimisuat et Bramois.

**Décanat d'Hérens.** Evolène 25, Vex 15, St-Martin 10, Hérémence 8, Mage 4, Nax 2.

**Décanat de Conthey.** St-Séverin 56, Chamoson 36,25, Leytron 25, Ardon 10, Nendaz 18,16, Fully 10, Riddes 8, Sullon 3,90.

Manquent les paroisses d'Isérables, Saxon et Vétroz.

**Décanat de Martigny-Entremont.** Martigny 53,25, Bagnes 38, Bourg-St-Pierre 6, Vollèges 1,70.

Manquent toutes les autres paroisses.

**Décanat de Monthey-St-Maurice.** Champéry 79,95, Vald'Illiez 77, Troistorrens 71, Monthey 53,50, Massongex 41, Vionnaz 40, St-Maurice 37,20, Vouvy 20, Port-Valais 18,40, Evionnaz 18,30, Vérossaz 12, Muraz 9,50, Colloby 8,60, Outre-Rhône 6.

Manquent les paroisses d'Aigle, Bex et Revereulaz.

Total 1210 Fr 39.

Autres dons :  
Mme Favre Césarine, Vve, fr. 40  
Legs de M. Chiffelle Raym du canton de Fribourg 1000  
M. le Doyen d'Ardon 50  
M. le Curé de Troistorrens 200  
Par l'intermédiaire de M. le Chanoine Mariétan 160  
Monseigneur Abbet 100  
Par l'intermédiaire de M. le Curé extra-muros 15  
M. le Chanoine Nantermod 100  
Le Directeur de l'œuvre.

**Bibliographie**

**Ecole primaire,** organe de la Société valaisanne d'éducation. Voici le sommaire de la livraison du 20 nov. 1907,

La Géographie (à suivre). — De la culture du goût. — Savoir lire. — Intelligence et raison. — Les pourquois de nos enfants (suite et fin). — Prévoyance et Imprévoyance (suite et fin). — Une théorie de la punition. — Petite leçon de morale, (L'école et la Patrie).

— Miette s pédagogiques : A propos d'hygiène. Hygiène et discipline. Qui prépare bien ses leçons à la paix dans sa classe. Un bon conseil aux enfants. — Variétés : Vieille fille.

**Sommaire du Supplément de 16 pages, joint à cette livraison :**

Mois des Trépassés. — La destinée des grands hommes. — Cendrillonnette. — Comment on fixait les traditions dans le bon vieux temps. — A propos des cures de fruits. Les diverses figures de l'argent. — La grange. La famille et l'école. — L'article. — Variétés.

**DERNIÈRES DÉPÊCHES**

**La deuxième galerie**

BERNE, 2 décembre. — Répondant à l'interpellation de M. Decoppet au sujet de l'attitude de l'Entreprise du Simplon vis-à-vis de la construction de la deuxième galerie la Direction générale des C. F. F. a expliqué les raisons qui ne permettent pas de renvoyer cette construction et a motivé sa proposition de commencer sans retard les travaux.

**Attaque générale des Marocains**

LONDRES, 2 décembre. — On télégraphie de Tanger à plusieurs journaux à la date du 30 novembre qu'une attaque générale des postes français a eu lieu tout le long de la frontière par les tribus marocaines. On dit que les troupes françaises ont été débordées sur un point et qu'elles ont dû reculer, laissant plusieurs canons dans les mains de l'ennemi, ainsi que 20 prisonniers. Des deux côtés, les pertes sont très grandes.

**LONDRES, 2 décembre.** — Le Daily Telegraph reçoit de son correspondant à Port-Say, un télégramme disant que le bruit court à Mellilla que lors de l'engagement qui a eu lieu près de Saïda des Marocains auraient fait 20 prisonniers et pris un canon.

**Les étudiants de Kief.**

KIEF, 1er décembre. — 800 étudiants ont tenu samedi soir une assemblée sans l'autorisation des autorités. Les participants ayant refusé de se disperser, la police et la troupe ont été appelées. Plus de 500 étudiants n'ayant pu fournir leur carte de légitimation ont été retenus à l'Université. Quelques perquisitions ont fait découvrir des armes et des papiers compromettants. Un grand nombre de participants de la manifestation étaient des juifs.

**NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête**  
**REMEDE SOUVERAIN KIEFOL**  
Balle (10 godrons) 1.50. Ch. Bonaccio, pl. St-Georges  
Toutes Pharmacies. Baslerstr. KIEFOL.

**Charles BURKY**

10 Rue du Lac VEVEY Rue du Lac 10  
Entrepreneur des pompes funèbres et direct. of. des sépultures de Vevey

**Cercueils**

Dépôt : Avenue de Pian 43, mais. Convois  
Les familles sont dispensées de toute démarche  
Fourgon spécial à un ou deux chevaux  
Prix très modérés Téléphone 44  
L 1631M

**LA CLEMMENTINE S.A.** 114, rue Henri FRIBOURG (Suisse)  
En vente  
A Brigue, chez M. Genssch, droguiste. A Sierre : de Chastonay, pharm. Etienne Mouton épicerie.

**Liquor vert-fine**  
MARQUE DÉPOSÉE

**Entreprise de Gypserie et Peinture**  
**Antoine MONTANGERO**  
**St-MAURICE**

Grand assortiment de papiers peints. Vernis Email, Ripolin, en toutes nuances. Vernis pour carrosses. Essence de térébenthine. Potassium. Cire pour parquets. Carbonileum Pinceaux, etc.

**Matériaux de construction**  
Gyps. Chaux. Ciment. Planelles. Gargouilles. Tuyaux en ciment. Tuyaux pour cheminées. Capes.  
Gros et détail

**Au moins 250/0 meilleur marché**  
que par l'entremise de voyageurs, vous pouvez maintenant, grâce au système de rabais introduit, faire vos emplettes en drap des plus simples aux genres les plus fins, pour vêtements de messieurs, garçons, dames, jupettes, manteaux, etc., à la Maison d'Expédition Muller-Mossmann Schafhouse. L 1777 M

Machines à coudre des premières marques. Accessoires et fournitures pour tout système. Réparations garanties L 1792M  
Magasin et ateliers J. GATTIKER, Bex

**Papeterie à 2 fr.**  
contenant  
100 feuilles de papier à lettres, 100 enveloppes, crayon, porte-plume, bâton de cire à cacheter, 12 plumes d'acier, gomme à effacer, d'encre et du buvard. Le tout dans une boîte élégante et seulement pour 2 fr.

5 pour 8, 10 pour 15 fr. Franco, si le montant est envoyé d'avance, si non contre remboursement.

**Papeterie A. Niederhauser**  
Granges (Soleure.)  
L 1018 M

**SI**  
cet espace contenait l'annonce de vos produits, chacun les connaîtrait aussitôt, car notre publicité est la meilleure, tout comme notre clientèle.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

*Veillez m'abonner au Nouvelliste pour un an à partir du 1908, à l'adresse suivante et prendre le montant en remboursement.*

Adresse bien exacte

Nom : .....  
Prénom : .....  
Profession : .....  
Domicile : .....

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe NON FERMÉE, affranchie par 2 cent. à l'Administration du « NOUVELLISTE », à St-Maurice. Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.  
Prix d'abonnement : Un an, Fr. 3.50.

**Il n'y a plus de Surdité**

Cette pénible infirmité qui désespère tant de malheureux est enfin vaincue malgré l'impuissance de la médecine grâce à L'AUDIO - PHONEX LUCY. Par sa puissance et sa précision, ce nouvel appareil breveté est pour l'oreille ce que la lunette est pour l'œil affaibli. Il développe l'ouïe, dès qu'il est placé dans le conduit où il est invisible en même temps qu'il fait disparaître les bruits et bourdonnements à tout âge et sans remède. Brochure explicative envoyée gratuitement. Ecrire sans retard à M. LUCY 130, rue Amelot, Paris, France.  
L 1573 M

**Timbre caoutchouc à l'imprimerie St-Augustin St-Maurice**

### Souhaits de Nouvel-An

Le *Nouvelliste Valaisan* publiera, le 31 décembre, une page spéciale contenant les avis de négociants et autres personnes qui désirent adresser à leur clientèle ou à leurs amis et connaissances des souhaits de bonne année.

Modèle de l'annonce :

#### La Maison X...

adresse à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année.

Prix la case Fr. 5.— S'inscrire au Bureau du Journal ou à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, Genève.

Nouvelle

## Tondeuse de Famille

garantie acier toute première qualité, polie et nickelée avec deux peignes, pouvant couper 3, 7 et 10 millim. de long et ressort de rechange, à Fr. 6 seulement. S'adresser à Louis CHOFFAT, Villeret, (Jura Bernois). L 2051 M

Où?

achetons-nous les plus solides

### Chaussures

Magasin populaire à la Palme Rapperswil

Rue de la Gare — Zürichsee

Nous envoyons contre remboursement

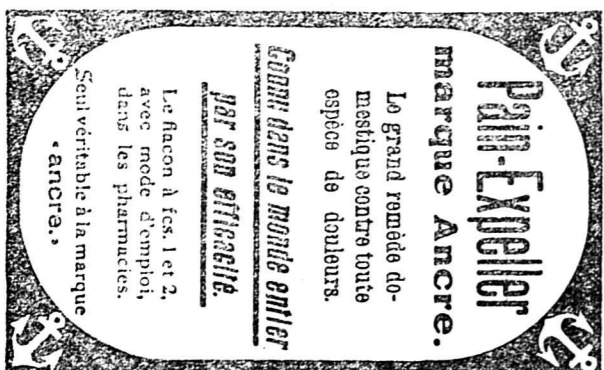
Souliers pour garçons et filles très solides, No 26 - 29 à frs 4.45, No 30 - 35 à frs 5.45

Pantoufle, Espadrille, Ms et Frs fr. 1.— Pantoufles Canevas pour dames, à fr. 1. 85 Bottines à lacets, élégants avec bouts à frs. 7. 45 et 9. 45

Souliers pour ouvriers (bien ferrés) brevet suisse. à fr. 7.90.

Uniquement fabrication suisse

Les marchandises ne convenant pas sont échangées franco. L 205 M



Le grand remède domestique contre toute espèce de douleurs.

marque Ancres.

Le flacon à frs. 1 et 2, avec mode d'emploi, dans les pharmacies.

Seul véritable à la marque "Ancres".

### Entreprise d'Appareillage électrique

Projets complets pour installations d'éclairage, transports de force et réseaux

Moteurs, Ventilateurs, Appareils de chauffage

F. Wiget & Bodenmüller

Martigny-Bourg

Installations téléphoniques — Sonneries pour hôtels, Stands Fers à repasser — Lampes à arcs Réparations en tous genres. Prompte exécution. Travail soigné Prix modérés Devis gratuits sur demande L 1215 M



HUG & Cie Bâle

Dépôt: Sion, Avenue du Midi

Représentant:

H. HALLENBARTER, Sion

Pianos, Harmoniums, Violons, Mandolines, Zithers, Guitares, Accordéons, Grammophones, Instruments en tous genres. Facilités de paiement. Demandez nos catalogues. L 1370 M

### L'Almanach du Valais

Plus intéressant que tout autre pour des lecteurs valaisans 80 pages de textes, 0,40 cts. L 1914 M Couverture colorée avec carte de la Suisse économique.

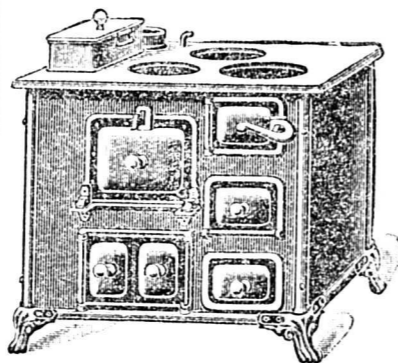
Principal dépositaire pour le Valais:

Ch. SCHMIDT, Sion

### Le Médecin des Pauvres

2000 Recettes

En vente au Bureau du Journal. Prix 2 francs



Charles MAYER et C<sup>ie</sup>, Fribourg

Fabrique de Fourneaux Potagers. Fonctionnement garanti. Solidité. Éléance. Représentant et dépositaire général pour le Valais:

J. VEUTHEY, fers MARTIGNY

Exposition permanente des modèles courants en magasin. Potagers à 2 trous, four et bouilloire depuis 50 francs. Potagers pour familles, hôtels, restaurants.

Projets et devis sur demande

A toutes les épouses et mères soigneuses!

## La Femme, Médecin du Foyer

Ouvrage d'hygiène et de médecine familiale concernant particulièrement les maladies des femmes et des enfants, les accouchements et les soins à donner aux enfants, par la Doctoresse Anna Fischer.

445 gravures originales, 28 planches et dessins artistiques, etc.

Grand volume luxueusement relié. Prix 25 Francs.

Payables 5 fr. par mois.

Demandez prospectus et renseignements Librairie Médicale, case 96 Stand, Genève.

### A la Ville de Paris

Rue de l'Avançon BEX Rue de l'Avançon

Grande Vente des articles d'hiver avec beaucoup de choix dans tous les rayons

Echarpes, toutes nuances 3,80, 3.50, 2.80, 1.50 à 0.25 Fichus de tête 90 à 75 ct. Châles russes extra dep. 4.90 fr Châles vaudois de tous genres. Jupons. Chemises, caleçons chauds de tous prix. Maillots. Combinaisons. Tailles, jupes, tricots dans tous les genres.

Pantalons milaine doublé extra 11, 10.50, 9.50, 7.75 Gilots de chasse p. enfants 3,50, 3. 2.40, 1.85. Gilots chas. e hommes de 15 à 3.90. Camisoles à manches en laine 3.75, 3, 2.50, 2, 1.40 Figaros laine de 1.70 à 3. Boléros à manches, 7.

Nouveauté extra, grand choix, 9.50. Pélarines hommes imperméables de 16.50 à 12. Pélarines d'enfants imperméables au p. bas prix Chemises coutil extra de 3, 2.70, 2.50 à 2.20.

FOURRURES

FOURRURES

FOURRURES

Choix incomparable

S 181 M

CASQUETTES — CHAPEAUX — BONNETS

— CHOIX IMMENSE —

Complets pour Hommes et Enfants

du plus riche au plus simple

Voir aux vitrines

### RAYON DE LA DROGUERIE

Ammoniaque Alcool de menthe Amidon Strauss avec borax Pâte Amor Emplâtre Alcool Allume-feu Amiante Benzine à détacher Bleus en boules et plaques Bicarbonate de soude Borax Bois de Jalapa et de Panama Briques angl. et Poli-cuivre Brandt et Suif de cave Blanc de Troyes Cire pure et à parquet Chlorure de chaux Coton Hydrophile Colle liquide: en plaques

Encaustique 1/8, 1/4, 1/2, 1 k. Eau minérale hongroise Eau de fleurs d'orange Eau de Cologne en flacons Essences de citron Encres de Chine, fixe, à copier, en poudre Huile minérale p. moteurs fine pour machines Graisse pr chaussures, sabots chevaux, chars Gomme arabique Glycerine - Gélatine Sel glauber Kalyline (teinture à la) Javelle (Eau de) Lin, (farines et graines) Laurier (feuilles de)

Moutarde p. synapismes Mine de plomb Marjolaine, anis, coriandre Mouches de Milan Papier émeri Presure de Blumenthal en b. 1/4, 1/2, 1/2, 1/2, Kg. Paille de fer, Savon rose à polir Salpêtre, Soutre sublimé Safran Tétines caoutch. biberons Térébenthine, Taffetas angl. Thé du Franciscain Cammomille, Tilleul Vanille en poudre; bâtons Vernis noir pr chapeaux Vernis copal et secatif.

Epicerie-Bazar Vve LUISIER, St-Maurice

### Loterie du Bouveret

autorisée par le Conseil d'Etat du canton du Valais, en faveur de la construction d'une église au Bouveret.

Demandez La Pochette Valaisanne 3357 lots gagnants, fr. 115.000 fr. 30,000, 20,000, 10,000 Tirage en septembre 1908

7 numéros de tirage pour fr. 5,50 Tels sont les avantages sans précédents offerts aux acheteurs.

En vente: G. Art & Cie, 4, Corratierie, Genève Comp.oir général, 14, Croix d'or, Genève Rey & Cie, banquiers Monthey Caisse hypothécaire Sion Commission de la loterie Bouveret Librairie catholique St-Maurice.

### Viande

On peut se procurer de bons quartiers de vache à prix très modérés, chez

Maurice ROULLER, boucher Troistorrens S179M

### Bureau de Placement de 1er ordre pour commerçants

en Suisse et à l'Étranger. Service grat. pour Messieurs les chefs

P. Leuthold et Cie Chaux-de-Fonds. Prospectus gratuit (timbre pr réponse) L 1671 M

### Placement d'Employés

pour Hôtels, Pensions familles, par l'Agence Montreuissienne E. Hugonnet, Grand' Rue Montreux. L 401 M

### Tirage Schindellegi 30 déc. 1907

LOTS NEUCHÂTEL (2me série) BOUVERET, SCHINDELLEGI PLANEFAYON, ETC.

Très grande chance de gain. L 2007 M

En vente à Fr. 1 le billet chez CH. de SIEBENTHAL, coiffeur, et par le BUREAU CENTRAL, maison de M. le préfet de Bons, ST-MAURICE

### MENUISERIE pour BATIMENTS

Maurice MICHLIG -- Naters

Installations modernes avec les derniers perfectionnements techniques

-0- Force hydraulique -0-

Livraison prompte et très soignée pour tous les travaux concernant sa branche. L930M

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

### Laine Hamburg

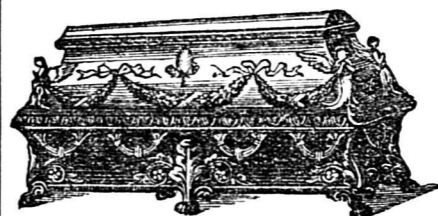
Marque Etoile Semper idem meilleure laine pour tricotages de la Norddeutsche Wollkammerei & Kammgarmspinnerel Altona-Barenfeld près de Hambourg (ci-devant John W. Paap, Altona) Fabrication de tous temps hors ligne, qual. supérieure Les marques déposées Braunstern, Grünstern, Violetstern Rotstern, Blaustern, Orangestern jouissent de la même réputation excellente. Ne pas se laisser tromper et demander expressément la célèbre marque «Etoile» si connue et si appréciée. L 1327 M



Dernière perfection

est le rasoir de sûreté K. garanti acier, argent extra, Chacun peut raser la plus forte barbe sans se couper. Renfermé dans une jolie boîte, bois dur, poli, fermeture à clef, glace mobile, pinceau, plat à barbe, cuir à represser, boîte de pâte pour cuir, boîte de savon, etc.

Le nécessaire complet, 7 fr. seulement. Lame de rechange 1, fr. 80. S'adresser à Louis CHOFFAT, Villeret (Jura Bernois). Nombreuses attestations. Bulletin de garantie. L 2051 M



Transports funèbres

pour tous pays

Plus de démarque pénible en cas de décès en

s'adressant de suite à

Th. HESSENMULLER

Fabricant de cercueils, Entrepreneur de Transports funèbres

LAUSANNE, Rue Chaucrau

TÉLÉPHONE 615

L 515 M

### Chaussures et Fabrique de

Socques



Articles pour hiver

	HOMMES	FEMMES	FILLES	FILLETES
Souliers fort ferrés, trav.	Fr. 7.90	6.70	5.45	4.45
Bottines lacets bouts et f. b. dim.	» 9.40	7.20	5.95	4.95
Souliers drap, claque peau	» —	5.80	4.75	4.—
Pantoufles grises à boucles htes	» 5.10	3.90	3.40	2.80
» à lacets, montantes	» —	2.95	2.60	2.20
» grises ou bleues, bas.	» 3.90	2.80	2.20	2.10

Pour tous les autres articles, demandez le CATALOGUE.

Victor DUPUIS, PLACE CENTRALE

Téléphone

MARTIGNY

### A la Mascotte

J. Reymond, St-Maurice

Chaussures en tous genres, spécialité de la Fabrique BALLY Guêtres, jambières, bandes moletières, caoutchouc, pantoufles, galoches, socques, sabots chaussons.

Articles solides p. ouvriers

Prix exceptionnelle-ment bas

Saucisses

de très bonne qualité, fraîches et fumées, saucisses à 20 cts. la paire.

Gendarmes (landjäger) à 20 cts. la paire.

Saucisses (Schublinge) à 30 cts. la paire.

Envoi franco à partir de 25 paires. W. Weiland, Charcuterie avec installation électrique, Bâle. L 1599 M

Jeune femme

demande ouvrage de couture ou pour aider à servir. S'adresser Boulangerie Rudaz, Monthey. S 184 M

Ouvrier boulanger

On demande un bon ouvrier boulanger muni de bons certificats. Bon gage. S'adresser au Bureau du Nouvelliste Valaisan à St-Maurice. S185M

Ouvrier menuisier pour meubles ordinaires est demandé chez A. ROULLER, Meubles à Collonges, Valais. L 2454 M

FOIN & REGAIN environ 6 toises, Ira qualité, à vendre, chez A. ROULLER à Collonges (Valais). L 2054 M.

### TIRAGE

déjà le 19 décembre

6<sup>de</sup> Loterie d'Argent

garantie p.l'Etat de Hambourg

consistant en 100.000 billets dont 48405 Lots et 8 Primes

partagés en 7 classes La somme totale des prix s'élève à

9 Millions 841476 Marcs

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant §9 du plan sera de

600,000 Marcs ou 750,000 Francs

1 à 300 000	— 300 000
1 à 200 000	— 200 000
1 à 100 000	— 100 000
2 à 60 000	— 120 000
2 à 50 000	— 100 000
1 à 45 000	— 45 000
2 à 40 000	— 80 000
1 à 35 000	— 35 000
2 à 30 000	— 60 000
7 à 20 000	— 140 000
1 à 15 000	— 15 000
11 à 10 000	— 110 000
46 à 5 000	— 230 000
103 à 3 000	— 309 000
163 à 2 000	— 326 000
539 à 1 000	— 539 000
693 à 300	— 207 900
29098 à 169-4 917 562	
17739 à M. 200, 144,	
114, 100, 78, 45, 21.	

Les jours de tirage sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, garantie par l'Etat, est le prix pour un

Entier billet orig. Fr. 7.50

Demi » » » 3.75

Quart » » » 1.90

contre mandat-poste ou remboursement. Nous vous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible. L 685 M

Kaufmann et Simon

Maison de Banque et Change HAMBURG

### 200,000

CARTES POSTALES illustrées à liquider après faillite, superbes chromos vendues partout 10 et 15 centimes fr. 1.50 le cent les cartes variées ou fr. 6 les 500.

Comptoir général, Genève. L 1973 M.

### J'expédierai

si longtemps provision BON FROMAGE MAIGRE, Pièce d'environ 15 kg. à fr. 0.80 le kg. contre remboursement. W. BAUMANN, Huttwilten, Frauenfeld. L 1791 M

### CHATAIGNES

à prix sans concurrence. 15 kg. Fr. 3.50; 20 kg. Fr. 4.50 franco par poste; 100 kg. Fr. 12. franco Lugano. Par wagons entiers meilleur marché. SALVATORE POLLI-TRESCH Agric. SONVICO (Tessin). L 1920 M.

### Fabrique spéciale de Billards

Kohler fils, & Senft

Rue des Alpes, 18, Genève

Billards occasions depuis 400 fr. à l'état de neuf. Accessoires

Prix modérés L 1692 M

### 10.000

paires de souliers

4 paires pour 6 fr. 50 seulement

Eussite d'achat avant, de grande quantité, je peux fournir: 1 paire de souliers pour monsieur et 1 paire pr. dame, à lacets, noirs ou bruns, avec semelle cloutée, dernière façon, ainsi qu'une paire pour monsieur, une paire pr. dame très élégants et légers. Toutes les 4 paires pr. fr. 6.50 Il suffit d'indiquer la longueur Envoi contre remboursement

Exportation de

Chaussure Kohane

KRAKAU No 15

On échange ce qui ne convient pas. L 1708 M

### Vache laitière

A vendre une bonne vache laitière. S'adresser au NOUVELLISTE qui indiquera. S 183 M